

Commission des interventions

Séance du 7 mars 2023

Décision CDI n° 2023-04

Soutien au programme d'actions triennal 2023-2026 de l'INRAE

La Commission des interventions de l'Office français de la biodiversité,

- ▶ **Vu** le code de l'environnement, et notamment ses articles L.131-8 à L.131-16, relatifs à l'Office français de la biodiversité ;
- ▶ **Vu** le code de l'environnement, et notamment ses articles R.131-28 à R.131-28-10, relatifs au Conseil d'administration de l'Office français de la biodiversité ;
- ▶ **Vu** le code de l'environnement, et notamment son article R.131-30, relatif aux compétences du directeur général de l'Office français de la biodiversité ;
- ▶ **Vu** la délibération n° 2022-27 du conseil d'administration de l'OFB du 30 novembre 2022 portant constitution de la commission spécialisée « Commission des interventions » ;
- ▶ **Vu** le Contrat d'objectifs et de performance 2021-2025 entre l'État et l'Office français de la biodiversité, signé le 18 janvier 2022 ;
- ▶ **Vu** le Programme d'intervention 2023-2025 de l'Office français de la biodiversité approuvé par la délibération n° 2022-25 du conseil d'administration de l'OFB du 30 novembre 2022 ;
- ▶ **Vu** le rapport du directeur général par intérim de l'Office ;

et après avoir valablement délibéré,

D É C I D E

ARTICLE 1 :

La Commission des interventions approuve la proposition de soutien au programme d'actions 2023-2026 de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE).

ARTICLE 2 :

La Commission des interventions fixe le montant maximum de la subvention de l'OFB au programme d'actions mentionné à l'article 1 à hauteur de **1 530 812 euros nets de taxe**.

ARTICLE 3 :

Le Directeur général est autorisé mettre définitivement au point les termes de la convention avec l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE), et à procéder à sa signature.

Le Directeur général délégué aux ressources,
chargé du secrétariat de la
Commission des interventions,



Denis CHARISSOUX

La Présidente
de la Commission des interventions,

Sandrine ROCARD